

Formation action basée sur l'analyse de cas concrets

ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE ET A LA REMONTE DES DEPENSES DES PROJETS COFINANCES PAR LES FONDS EUROPEENS (FEDER/FSE/FEADER) POUR LA PERIODE 2021-2027 EN MARTINIQUE

CONTEXTE : Les fonds européens 2021-2027 - Une nouvelle ambition européenne !

Tous les sept ans, l'Union Européenne révisé la stratégie d'attribution des fonds européens pour répondre aux enjeux des territoires et des populations et aux nouveaux défis de l'Union Européenne.

Pour la période 2021-2027 les crédits seront concentrés sur ces axes stratégiques prioritaires.

Fort de notre expérience, nous proposons une formation dynamique alternant des connaissances théoriques et des illustrations par des cas pratiques. La formation sera répartie en cinq modules en raison d'un module par jour, soit cinq jours de formation.

Elle sera structurée de la manière suivante :

Module 1 : Maîtriser les enjeux des programmes opérationnels de la période 2021-2027 (un tronc concernant l'ensemble des programmes).

Module 2 : La Vie d'un dossier et ses Règles.

Module 3 : Montage de dossier.

Module 4 : Le Bilan de votre dossier et son Financement.

Module 5 : L'Instruction et le Contrôle de votre dossier : La relation avec votre Autorité.

Compte tenu de la non disponibilité de toutes les informations sur les programmes de la période 2021-2027, la formation s'articulerait autour de cas pratiques tirés des programmes de la période 2014-2020 par fonds (FEDER/FSE/FEADER) en tout en soulignant les nouveautés introduites pour la nouvelle période de programmation 2021-2027.

Durée

35.00 heures (5.00 jours)

Profils des stagiaires

Tout Public désireux :

- Maîtriser les enjeux des programmes opérationnels en additionnalité des politiques nationales et régionales pour la nouvelle période de programmation 2021-2027 en s'inspirant des programmes 2014-2020 (FEDER/FSE/FEADER) tenant compte des informations disponibles sur les programmes pour la période 2021-2027.
- Posséder une aisance dans le montage de dossiers de demande de subventions FEDER/FSE/FEADER.
- Avoir une bonne connaissance de la méthodologie de gestion des projets européens en particulier le montage de projet et la remontée de dépense.
- Développer une compétence spécifique sur les financements européens.
- Connaître les règles spécifiques liées aux Aides d'Etat.

Prérequis

- La participation ne requiert pas de compétences spécifiques.

Objectifs pédagogiques

- Décrypter les grandes orientations pour la période 2021-2027.
- Identifier les différents fonds européens (FSE, FEADER, FEDER, FEAMP) :
 - Rôle et fonctionnement de chacun.
 - Les thèmes d'intervention de chaque fonds.
 - Les caractéristiques de chaque fonds.
 - Les règles communes aux quatre fonds.
- Cas pratique : identifier le bon programme européen selon son projet.
- Cette formation pourrait s'articuler autour de cas pratiques tirés de cas concrets à traiter issus de la précédente période de programmation 2014-2020.

Contenu de la formation

MODALITES D'ORGANISATION

- Un tronc commun concernant l'ensemble des programmes.
- Acteurs des différents programmes FEDER/FSE – FSE/ETAT – FEADER.
- Outils et procédures.
- Règles de gestion spécifiques par Fonds.
- Montage de dossier.
- Remontées de dépenses.
- Cas Pratiques.
- Comment répondre aux instructeurs.

MODULE I – MAITRISER LES ENJEUX DES PROGRAMMES OPERATIONNELS 2021-2027 (FEDER/ FSE/ FSE/ FEADER).

- Un objectif stratégique général de l'UE 2020 pour une croissance.
- Une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises.
- Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique.
- Une Europe plus connectée, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique.
- Une Europe plus sociale, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé.
- Une Europe plus proche des citoyens, qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne.
- Les 11 objectifs thématiques sont les suivants :
 1. Recherche et innovation.
 2. Technologie de l'information et de la communication.
 3. Compétitivité des petites et moyennes entreprises.
 4. Passage à une économie à faible émission de CO2.
 5. Adaptation au changement climatique, prévention et gestion des risques.
 6. Protection de l'environnement et efficacité des ressources.
 7. Transport durable et suppression des goulets d'étranglement dans les principaux réseaux d'infrastructures.
 8. Emploi et facilitation de la mobilité de la main d'œuvre.
 9. Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté

10. Éducation, compétences, apprentissage tout au long de la vie

11. Renforcement des capacités institutionnelles et efficacité des administrations publiques.

- Les grands principes de la programmation 2021-2027 (acteurs, organisation des programmes, logique de performance) - Les acteurs de la mise en œuvre des programmes Les trois autorités en charge de la mise en œuvre des programmes Européens en Martinique :
 - L'autorité de Gestion.
 - L'autorité de certification.
 - L'autorité d'audit.
 - La logique de performance.
 - Renforcement de l'efficacité et des performances Focalisation sur les résultats.
 - Indicateurs communs et spécifiques aux différents programmes, rapports, suivi et évaluation.
 - Cadre de performance pour tous les programmes.
 - Étapes et objectifs clairs et mesurables.
 - Réserve de Performance.
 - 30 % des dotations nationales (par État membre, fonds et catégorie de régions)
- PO FEDER/FSE
 - Les axes 10 stratégiques.
 - Les critères de sélection.
 - Les critères de recevabilité.
 - La méthodologie de sélection PO FSE.
 - Les axes 4 stratégiques.
 - Les critères de sélection.
 - Les critères de recevabilité.
 - La méthodologie de sélection PO Coopération Territoriale.
 - Les axes 6 stratégiques.
 - Les critères de sélection.
 - Les critères de recevabilité.
 - La méthodologie - Les nouveautés des programmes 2021-2027.
 - La simplification.
 - La dématérialisation.

MODULE II – LA VIE D'UN DOSSIER ET SES REGLES : Base réglementaire et textes nationaux

- FSE :
 - Actions éligibles.
 - Dépenses éligibles.
 - Ressources éligibles.
 - Publicité et communication.
 - Mise en concurrence.
 - Pièces justificatives de réalisation.
 - Pièces justificatives comptables.
- FEDER y compris INTERREG :
 - Actions éligibles.
 - Dépenses éligibles.
 - Ressources éligibles.
 - Publicité et communication.
 - Mise en concurrence.
 - Pièces justificatives de réalisation.
 - Pièces justificatives comptables.

MODULE III – LE MONTAGE DE VOTRE DOSSIER

- Connaître la méthodologie d'application du Cadre logique.
- Application du cadre logique au projet de cofinancement communautaire.
- Description du projet.
- Indicateurs.
- Sources de vérification
- Hypothèses.
- Maîtrise des outils de traçabilité : Procédures et Outils :
 - Kit administratif.
 - Kit financier.
 - Kit outils.
 - Forfaits sur les coûts indirects.
 - Forfaits sur les coûts directs.

MODULE IV – BILAN DE VOTRE DOSSIER

- FSE : MDFSE + - Qualité et cohérence du bilan produit :
 - Preuves des actions réalisées.
 - Preuve de la publicité.
 - Preuve de la mise en concurrence.
 - Production de pièces justificatives non comptables.
 - Production de pièces justificatives comptables.
 - Preuve du décaissement des dépenses.
 - Preuve de l'encaissement des ressources.
 - Option des coûts simplifiés.
- FEDER y compris INTERREG : SYNERGIE - Qualité et cohérence du bilan produit :
 - Preuves des actions réalisées.
 - Preuve de la publicité.
 - Preuve de la mise en concurrence.
 - Production de pièces justificatives non comptables.
 - Production de pièces justificatives comptables.
 - Preuve du décaissement des dépenses.
- Preuve de l'encaissement des ressources - Option des coûts simplifiés :
 - Forfaits sur les coûts indirects
 - Forfaits sur les coûts directs.

MODULE V – L'INSTRUCTION ET LE CONTROLE DE VOTRE DOSSIER : la relation avec votre autorité

- L'instruction de votre dossier.
- La Visite Sur Place (VSP).
- Les contrôles de premier niveau.
- Les contrôles de second niveau.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'équipe Pédagogique se compose de M. PAULIN et de ses Collaborateurs Consultants en fonction de leurs domaines de compétences en l'occurrence Franck vous accompagnera durant ces 5 jours de formation.
Cf. CV ci- dessous.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Utilisation d'une plateforme pédagogique.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Attestation d'assiduité.
- Attestation de stage.
- Certificat de réalisation de l'action de formation délivré par le





Une expertise au service des territoires

Franck

Expert en fonds européens et politiques publiques

Président fondateur du cabinet FV CONSULTANTS en 1996, puis en septembre 2017, directeur du Département « Expertises Européennes et Politiques Publiques » du groupe Deloitte In-Extenso, il est entièrement dédié à l'accompagnement et à l'audit des fonds et programmes européens. **Il a plus de 30 ans d'expérience** dans ces domaines d'expertises, en particulier dans le cadre de l'accompagnement des collectivités. Son parcours de formation diversifié (diplômé d'expertise comptable et de sciences politiques d'Aix en Provence) lui confère une légitimité pour accompagner les élus au sein de leurs collectivités dans le cadre de leurs politiques publiques nécessitant une expertise européenne.

Il oriente depuis novembre 2022 son parcours et sa carrière en s'installant en Expert Indépendant au service des territoires, de leurs équipes et de leurs projets.

Il est régulièrement mandaté sur des missions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement sur ces sujets communautaires.

Intervenant régulièrement en séminaire et/ou en mission courte pour dynamiser les territoires, les projets et les programmations, il intervient également sur le territoire pour réaliser des contrôles internes, des audits de système, des formations et dispenser des conseils en gestion et en organisation auprès d'autorité de gestion ou d'organisme intermédiaire.

PARCOURS

Expérience professionnelle

- 2023: Création de Soluté Conseils
- 2017 : Directeur du Département Expertises Européennes et Politique Publique chez Deloitte.
- 1996 : Fondateur et président de FV Consultants
- 1993 : Directeur du PLIE de Béthune et de Bruay-sis

Formation

- IEP Aix en Provence
- Diplômé d'expertise comptable

DOMAINES DE COMPETENCES

Accompagnement des politiques publiques d'emploi, de formation et d'insertion

Accompagnement de projets européens

Accompagnement à la gestion des fonds communautaires et publics

Formateur auprès de candidats ou de bénéficiaires de fonds structurels.

Appui à la mise en œuvre et réalisation des systèmes de gestion et de contrôle

Appui à la mise en œuvre et réalisation de contrôles internes

Appui à la mise en œuvre et réalisation d'audits système

Accompagnement des Autorités de gestion et Organismes intermédiaires

Séminaires, formations et conseils en gestion et organisation

Contrôle interne, Audit, Conseils,

Une expérience de contrôles d'opérations sur différents fonds

Missions auprès des Autorités d'audits

Audits d'opérations au titre du POR Ile-de France 2014-2020



- **Marché 1** : Réalisation d'audits d'opérations pour le compte de l'autorité d'audit (Via l'UGAP)
- **Marché 2** : Réalisation d'audits d'opérations pour le compte de l'Autorité d'audit (2021-2023)

Audits d'opérations au titre des POR Auvergne Rhône-Alpes 2014-2020 (Depuis 2016, marchés reconduits en 2018)



- Audits d'opération financées par le FSE et le FEDER
- Audits d'opérations et audit système relatifs au Programme de coopération INTERREG V ALCOTRA, en association avec le bureau Deloitte de Turin



Ministère de l'intérieur, direction générale des étrangers en France (Depuis 2017)

- **Marché 1** : 4 campagnes de contrôles financiers sur place des projets subventionnés par le Fonds Européen Asile, Migration et Intégration (FAMI) et le Fonds Européen de Sécurité Intérieure (FSI) pour la période de programmation 2014-2020



DGEFP :

Appui à la réalisation d'audits d'opérations au titre des programmes opérationnels nationaux



Audits des opérations (Depuis 2018)

- Opérations financées par le FSE, IEJ
- Opérations financées par le FEDER

Quelques références

Une confiance renouvelée : Un grand nombre des commanditaires ont, soit renouvelé les marchés, soit sollicité un appui sur d'autres interventions, gage de satisfaction.

Missions auprès des Autorités de gestion

Région Ile de France (Depuis 2017, renouvelé en 2019)



- Vérification de service fait en matière d'opérations cofinancées par le programme opérationnel 2014-2020 - FEDER/FSE/IEJ (200 CSF)
- Réalisation de prestations d'instruction de demandes de subvention FEDER et FSE, au titre du programme opérationnel « FEDER – FSE - IEJ 2014-2020 Ile-de-France et bassin de la seine » (100 instructions)



Région Centre Val de Loire (Depuis 2019)

- vérifications administratives sur pièces et sur place des opérations financées au titre du FEDER, du POI, du FSE et de l'IEJ

Ministère de l'intérieur, Direction Générale des Etrangers de France (Depuis 2017)

Marché 2 : Réalisation de contrôles administratifs des projets subventionnés par le fonds européen asile migration et intégration (FAMI) et le fonds de sécurité intérieure (FSI)



Prestation d'audits dans le cadre du contrôle des Fonds Européens

- Page 5 / 5 Réalisation d'audits d'opération au titre des 37 programmes opérationnels régionaux



Quelques références

Missions de contrôle auprès des Services de l'Etat



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)

DGEFP (2019-2021) :

- **Marché 1** : Réalisation d'audits d'opérations sur des dossiers d'autorités de gestion déléguées
- **Marché 2** : Réalisation de CSF pour le compte de la mission des projets nationaux



DIRECCTE Ile de France (2019-2022) :

Réalisation de CSF



DIRECCTE Auvergne (2020-2021) :

Réalisation de contrôles de service fait.



DIRECCTE Nouvelle Aquitaine (2019-2021) :

Réalisation de contrôles de service fait.



DIRECCTE Occitanie (2017-2020) :

Réalisation de 80 contrôles de service fait par an.

Contact :



DIRECCTE Auvergne (2014-2016) :

Réalisation de 100 contrôles de service fait.



DIRECCTE Picardie (2014-2016) :

Réalisation de 250 contrôles de service fait.



DIRECCTE Nord-pas de Calais (2014-2016) :

Réalisation de 400 contrôles de service fait.



DIRECCTE Ile de France (2012-2013) :

Sur contrôle des opérations de 17 Organismes intermédiaires et plan de reprise de la Commission Européenne

Quelques références

Exemples de missions auprès d'OI



FPSPP (Depuis 2018) :

Réalisation de CSF d'OPCA dans le cadre du financement des contrats de sécurisation professionnelle (CSP)



CCIR Ile-de-France (Depuis 2018) :

Accompagnement au plan de reprise, suite à un contrôle de la Commission Européenne



Département d'Ille et Vilaine (2017-2020) :

Réalisation CSF, formation et appui technique



Département du Morbihan :

Externalisation des contrôles d'opérations assurés par le département dans le cadre de la subvention globale FSE 2014-2020



Département de Loire Atlantique (2016-2018)

Réalisation de contrôles internes



Département du Tarn (Depuis 2016) :

Réalisation de Contrôles de service fait



Département du Var (Depuis 2014) :

- Audit des procédures et contrôles internes
- Accompagnement au montage du dossier de demande de subvention globale 2014-2020
- Formation des porteurs de projet



OI Pivot AG3PLIE (depuis 2013) :

Réalisation de CSF, d'instructions et de visites sur place



Département du Vaucluse (depuis 2010) :

- Accompagnement et formation de porteurs de projets
- Mise en œuvre d'une démarche qualité et réalisation d'un guide de procédure,
- Appui aux instructions, visites sur Place et contrôles de service fait dans le cadre des dossiers FSE,
- Formations-actions à la gestion opérationnelle, formation à la piste d'audit